



A.S.B.L

Association de la laïcité
Morlanwelz

LE COURRIER LAÏQUE

bpost

PB-PP
BELGIË(N) - BELGIQUE

N° d'agrément : P.912287

Numéro 150 décembre 2016



Dimanche 11 décembre 12 h 30
Repas de fêtes et du N° 150



Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

150ème numéro de votre "Courrier Laïque"	P.3
Place aux enfants : un contact enrichissant	P. 6
Donald Trump : Président des USA: doit-on en être surpris?	P.7
14ème soirée jazz : ambiance assurée le 5 novembre dernier!	P.9
Jeudi 15 décembre: Ciné débat " <i>Fin de partie</i> " de Sharon Maymon et Tal Granit	P.10
Ciné-débats : 1er semestre de la saison 2017	P.12
Grand-père, est-ce que tu crois en Dieu ?	P.14
Lundis 5 et 19 décembre : atelier d'aquarelle	P.15
Jeudis 8 et 22 décembre : atelier d'art floral	P.15
Billet d'ambiance : conférence "Les religions sont-elles misogynes?"	P.16
La 2ème heure de philosophie et de citoyenneté fait un flop	P.16
Dimanche 12 décembre à 12h30 : repas de fêtes et du numéro 150 de votre "Courrier Laïque"	P.20

Bureau : 064/ 44 23 26

Adresse mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

Contact Président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Adresse mail : yvnicaise41@gmail.com

Cotisation 2017

La cotisation annuelle reste fixée à **12 € par membre.**

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque »

Vous pouvez assurer son renouvellement par versement au

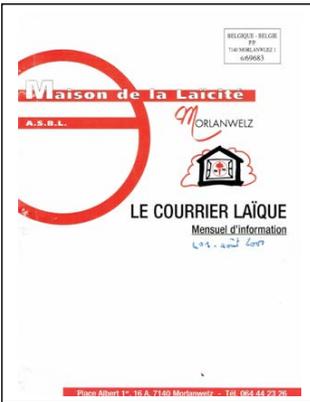
compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de La Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2017 suivie de votre nom

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)

150ème numéro de votre "COURRIER LAÏQUE"



En août 2001, le premier numéro du "Courrier Laïque" était publié à l'initiative du Président de l'époque, Henri Cornet.

Le Conseil d'administration avait pris la décision "de réserver le bulletin d'information à la laïcité, particulièrement dans ses implications locales et aux activités organisées au sein de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz.

Aucune publicité ni coupure de presse ne figureront dans le Courrier.

Les personnes souhaitant la publication d'une information relative à la laïcité devront l'adresser pour le 15 au plus tard à Henri Cornet.

Le Conseil d'administration espère que ce bulletin mensuel vous permettra de suivre notre actualité et qu'il vous aidera à compléter votre agenda.

Vos remarques et suggestions seront évidemment les bienvenues".

En ce mois de décembre 2016, nous pensons pouvoir affirmer que le "Courrier Laïque" a conservé son esprit premier et est allé au-delà de ses premières prétentions. Au fil du temps, il s'est étoffé d'articles traitant de la laïcité mais aussi des préoccupations sociétales, l'un n'allant pas sans l'autre.

En septembre 2008: "Le Courrier Laïque" fait peau neuve

Dans ce numéro 67, nous écrivions :

« Faire peau neuve » : expression consacrée et usitée me direz-vous.

Et pourtant, elle s'applique bien à ce premier nouveau numéro de votre mensuel d'information.

Depuis plusieurs mois, nous recherchions une solution pour vous présenter autrement « Le Courrier Laïque ».

Pas évident, car changement d'impression = prix plus élevé !!!

Mais après plusieurs contacts avec Picardie laïque, et son sympathique directeur Vincent Dufoing, nous avons pu obtenir l'appui financier qui nous manquait.



Quelles améliorations ?



D'abord l'assemblage.

Même s'il s'agit de la dernière étape avant l'expédition, c'est une amélioration importante car nous remplaçons l'assemblage feuille par feuille et l'agrafage manuel qui nous laissait en mains une brochure aux coins rapidement écornés par un livret bien assemblé.

Ensuite la mise en page : de véritables pages en vis-à-vis dont les premiers caractères de début ou de fin de lignes ne seront plus dissimulés par une agrafe placée malencontreusement.

ET ENFIN, quelques pages couleurs ainsi qu'une couverture couleurs qui pourra être modifiée à chaque numéro en fonction de nos activités ou de l'actualité.

Mais améliorer ne signifie pas pour autant tout changer.

Nous restons fidèles au format « livret » qui permet notamment aux « conservateurs », de continuer à ranger les nouveaux numéros à la suite des anciens.

En décembre 2011 : fêter le numéro 100



Cent numéros rédigés, soit une publication mensuelle à l'exception des mois de juillet et août représentant un investissement important afin de vous présenter nos activités mais aussi certains domaines qui intéressent, préoccupent ou motivent le mouvement laïque.

La rédaction et la mise en page avaient atteint son rythme de croisière en informant des échos des activités passées et assurant la présentation des futures mais aussi, en publiant des articles de réflexion ou documentaires, présentant des ouvrages dignes d'intérêt, renforçant nos convictions ou nous interpellant.

Il restait à améliorer les illustrations... ce qui n'a pas tardé.

En septembre 2012 : numéro 107 en impression offset couleur



Grâce à l'équipement de la Fédération des Maisons de la Laïcité, nous pouvons enfin publier notre Courrier Laïque en couleur, ce qui est une sérieuse amélioration pour les illustrations, affiches et photos de nos activités.

Cette amélioration s'est faite sans augmentation du coût de publication, même si, au fil des années, le coût des frais d'expédition augmente.

Décembre 2016 : numéro 150 !

Le Conseil d'administration avoue éprouver une certaine fierté d'avoir pu, chaque mois, mettre à la disposition de nos membres ce bulletin, trace mois après mois de la vie de notre maison.

Les recherches et l'imagination de son rédacteur, votre président, ont parfois leurs limites et il espère souvent qu'un article lui soit proposé. (Appel aux bonnes volontés!).

Réaliser ce "Courrier", du contenu à la mise en page, c'est plus qu'une semaine de travail par mois. Soulignons également que, dès qu'un numéro se termine, il faut déjà se lancer dans la rédaction du suivant.

Comme nos autres activités, "Le Courrier Laïque" est aussi le résultat de l'implication bénévole des personnes qui veulent que la Maison de la Laïcité assume la place qu'elle a prise dans l'entité de Morlanwelz.

Voilà pourquoi le Conseil d'administration veut associer, cette année, le repas de fêtes de Décembre et la sortie du numéro 150.

Votre participation au repas du dimanche 11 décembre marquera votre attachement à notre maison ainsi que votre appui financier.

**Yvan Nicaise
Président**

Place aux enfants : un contact enrichissant entre notre Maison et les enfants



Comme chaque année, depuis 1995, chaque troisième samedi d'octobre, près de 40.000 enfants participent dans toute la Communauté Wallonie-Bruxelles à l'opération "Place aux enfants" et plus de 10.000 adultes se mobilisent pour que cette journée soit une réussite. Des lieux plutôt fréquentés par les adultes leur sont ouverts.

C'est l'occasion pour que les enfants découvrent les activités de la vie économique, politique, sociale, culturelle et sportive de leur commune.

Bien plus qu'un événement ponctuel, cette action laisse des traces concrètes car elle permet aux enfants de découvrir également les initiatives des milieux associatifs et des autorités communales.

Comme chaque année, à l'exception de l'an dernier, en raison de problèmes d'occupation de nos locaux, la Maison de la Laïcité de Morlanwelz s'est inscrite dans cette initiative et y a accueilli près de 40 enfants afin de leur faire



vivre un ciné-débats, une des activités que notre maison organise depuis 14 ans.

Le film projeté "La ferme des animaux" inspiré du célèbre livre de Georges Orwell les a captivés. Ils ont, avec une grande maturité, perçu et exprimé ce que ce film, style "Fable de La Fontaine", mettait en évidence : les dangers qu'une dictature pouvait avoir sur les libertés et l'égalité entre

les personnes.

A chacun de nous, parents, enseignants et mouvements d'éducation permanente, de les préparer à une société solidaire.

Yvan Nicaise



Donald Trump, Président des USA Doit-on en être surpris ?

Depuis 1788, 58 élections présidentielles ont porté 45 présidents à la tête des Etats Unis d'Amérique.

Elu le 8 novembre dernier, c'est le républicain Donald Trump qui entrera officiellement à la Maison blanche, le 20 janvier 2017.

Minoritaire dans le vote populaire (environ 600 000 voix d'écart), celui-ci l'emporte sur la candidate démocrate, Hillary Clinton, dans le collège électoral (306 grands électeurs contre 232).

Après les référendums de 2005 (France et Pays-Bas) et le Brexit (2016), voici une nouvelle surprise avec l'élection de Donald Trump. À chaque fois, le suffrage universel a eu raison des médias, des sondeurs et de leurs commanditaires.

On peut au moins se réjouir de cette vitalité démocratique disent certains.

Triste constatation démocratique!

Ce n'est pas la première fois qu'un "candidat populiste" est élu président

En 1823, Andrew Jackson, un "anti-système", a gouverné pendant 7 années les USA.

Son électorat : les classes pauvres et ouvrières de l'Ouest.

Sa campagne : hostilité aux financiers de New York et à l'aristocratie du Sud.

Sa place dans son parti : rejeté et honni par les élites de la côte Est.

Ses ambitions politiques combinées à une participation politique plus grande de la population amenèrent la création des partis politiques tels que les USA les connaissent aujourd'hui. Il est vu aujourd'hui comme un protecteur de la démocratie populaire et de la liberté individuelle mais est décrié par certains pour son soutien à la déportation des Amérindiens à l'ouest du Mississippi et à l'esclavage.

Ce qui le différencie de Donald Trump, c'était ses origines modestes et son expérience de la guerre.

Une campagne électorale indigne de futurs présidents

Les USA ont vécu une campagne électorale de haine, d'insultes, de phrases creuses, à coups de slogans, de shows médiatiques et mais aussi d'absence de véritables débats sur les programmes respectifs des deux candidats.

Un vote qui a divisé les USA et qui a mis en évidence le désarroi que vit la population, désarroi qui fut noyé dans l'euphorie d'une campagne hors des réalités quotidiennes d'une nation, du citoyen.

Une élection sans véritable leader charismatique mais dont la décision est tombée ; Donald Trump est Président pour un mandat de 4 ans renouvelable une fois.

Même plus modérées que durant sa campagne, ses orientations n'iront pas vers notre conception de société.

Demain sera plus préoccupant qu'aujourd'hui

Qu'on le veuille ou non, les USA sont la plus grande nation du monde.

Ses orientations politiques, économiques et sociales auront une influence sur les programmes des partis européens conservateurs, populistes voire xénophobes.

Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie, verra sa politique expansionniste renforcée, car "les durs" s'apprécient, même s'ils s'affrontent.

L'Europe est loin d'être unie, autant sur le plan politique, économique que social.

Elle est traversée par des courants politiques communautaires et nationalistes, par le retour du religieux remettant en cause des valeurs humanistes et éthiques qu'il a fallu des centaines d'années pour qu'elles nous permettent d'évoluer vers une société plus égalitaire et plus tolérante.

La Turquie, pays aux portes de l'Europe voit le développement d'un régime où toutes les bases de la démocratie sont renversées et les réactions frileuses voire nulles des gouvernements des pays européens comme des instances politiques de l'Union européenne ne nous rassurent pas.

L'Afrique et le Moyen Orient sont traversés par les conflits ethniques et religieux où les droits de l'homme sont de plus en plus bafoués ou inexistantes.

Et n'oublions pas l'Asie, le plus grand des sept continents de la planète avec plus de 60 % de la population mondiale, composé de 50 pays dont les fonctionnements gouvernementaux ne sont pas des modèles de démocratie.

S'interroger? Oui - Agir ? Oui - Participer? Oui

Nous ne pouvons pas vivre en nous contentant d'un simple constat de société.

Etre des citoyens responsables nous demande d'être proche des lieux de décisions, des lieux d'expression et de réflexions afin de défendre notre vision laïque de la société.

Oser défendre ses valeurs ne signifie pas les imposer aux autres.

Les seules civilisations qui ont évolué positivement fonctionnaient dans le respect de l'autre.

Nous ne pouvons pas, individuellement changer le monde, mais nous pouvons, où nous sommes, participer à plus de solidarité, à créer un climat relationnel qui dépasse notre individualité.

Certains me diront que ce ne sont qu'un ramassis de bonnes intentions.

Mais qu'il serait bon de les mettre en pratique.

Yvan Nicaise

Celui qui s'endort en démocratie pourrait se réveiller en dictature.

14ème soirée jazz : Ambiance assurée le 5 novembre



Cette 14ème soirée jazz, que notre Maison de la Laïcité organise traditionnellement en novembre, ne nous a pas déçus car nous vous avons présenté un groupe composé de cinq musiciens exceptionnels.

Léger contretemps : Bruno Castellucci n'a pu être présent, ayant été contacté pour accompagner des musiciens américains à Berlin durant trois soirées. Par contre, cela nous a permis de connaître un plus jeune musicien, Herman Pardon, Batteur du Jazz Station Big Band, qui nous a fait découvrir des solos remarquables.



Nous avons ainsi passé une excellente soirée en compagnie de Thomas Champagne (alto sax), Michel Mainil (ténor sax), Paolo Loveri (guitare), Hendrik Vanattenhoven (contrebasse) et Herman Pardon (batter).



Nous préparons déjà la 15ème soirée 2017 qui se déroulera un peu plus tard dans le mois de novembre afin de permettre aux vacanciers de la semaine de congé d'automne de nous rejoindre.

Nous vous réserverons quelques surprises et il faudra s'y prendre tôt pour réserver!



Yvan Nicaise



GIORNATE
DEGLI AUTORI
ROMA DAYS
PRIX DU PUBLIC

tiff
toronto
international
film festival

FIN de PARTIE

Une comédie noire de Sharon MAYMON et Tal GRANIT



JEUDI
15
décembre
20h

P.A.F. : 4 €
(abonnement 5 séances : 16 €)
Article 27
info : 0497/ 46.34.93

Voiturage gratuit pour
les habitants de Morlanwelz :
064/ 44.23.26 (2 jrs avant la soirée)

La salle est accessible
aux personnes à mobilité réduite

Exempt de timbre - manifestation culturelle

Editeur responsable : Y.Nicalse, Place Albert 1er, 16a
7140 Morlanwelz

CINÉ-DÉBAT

le cinéma des résistances

Jeudi 15 décembre 2016 à 20 heures

FIN DE PARTIE (Farewell Party)

un film de Sharon Maymon et Tal Granit
(Israël, 2014)



Dans une maison de retraite de Jérusalem, un vieil homme passe chaque jour des coups de fil à une vieille dame, en se faisant passer pour Dieu, pour lui indiquer qu'elle ne peut pas mourir tout de suite, faute de places disponibles au paradis. Mari aimant et créateur d'inventions plus ou moins farfelues, il va tenter d'aider, avec quatre autres pensionnaires, un ami à moins souffrir, voire à passer dans l'au-delà. Ils se décident à construire une "machine pour mourir en paix". Mais forcer le destin ne se révèle pas si simple et les entraînera dans des situations aussi cocasses qu'insolites.

Sur un ton badin et tendre, *Farewell Party* aborde les problèmes éthiques et moraux de questions graves comme l'euthanasie et la dignité. Il est d'autant plus émouvant qu'il fait preuve de doigté et pudeur.

La fin de vie, l'acharnement thérapeutique, l'entrée dans la maladie d'Alzheimer, y sont traités avec un certain humour, mais sans déclencher l'hilarité.

Le film met aussi en évidence la responsabilité de tous, famille et pouvoirs publics en tête. Il est porteur de messages que les politiques comme les religieux devraient pouvoir entendre, et renvoie les proches des malades à leur propre ressenti, leur compassion et leur capacité à apporter réconfort et aide.

Il est avant tout un film sur l'amour, l'amitié et la tolérance. Un hymne à la vie.

P.A.F. : 4 € - Article 27

(abonnement 5 séances : 16 €)

Une boisson est offerte après le débat

Une organisation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz

Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - Secteur Education permanente et Jeunesse.

Informations : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

VOITURAGE gratuit pour les habitants de Morlanwelz : inscription deux jours avant la projection au 64/44.23.26.

CINÉ-DÉBAT

2017 : 15ème saison

"Au fond de moi, l'humain s'était mis à gueuler. Il n'était pas trop tard."
Emmanuel Loretelli.



Le Cinéma des Résistances illustre parfaitement l'engagement de la Maison de la Laïcité dans l'Education permanente. C'est un ciné-débat accessible à tous qui permet aux spectateurs de passer un bon moment, de se cultiver, de s'épanouir et d'être aussi acteur grâce au débat qui suit la projection et où chacun peut exprimer ses réflexions, ses émotions et partager ses expériences, son vécu.

Programme du 1er semestre 2017

La *Maison de la Laïcité de Morlanwelz* vous propose un programme de ciné-débat qui sensibilise le public aux combats menés par des hommes et des femmes pour garder leur liberté et leur dignité.

Dalton Trumbo est un film d'actualité à bien des niveaux : une œuvre éprise de liberté, prônant la défense des idées, des droits, de la diversité, de la différence.

Les Suffragettes retrace le parcours de femmes pour obtenir le droit de vote mais aussi comment elles se sont battues pour gagner le droit à la liberté d'expression, le respect ainsi que l'égalité entre l'homme et la femme.

On se sent concerné par les déboires de l'anti-héros de **99 Homes** et on se surprend même parfois à se demander : "Et moi, qu'aurais-je fait à sa place pour récupérer ma maison injustement perdue?"

Une histoire de fou pourrait nous faire comprendre le génocide des Arméniens et les répercussions dans l'Histoire universelle et diriger nos réflexions sur le devoir de mémoire, la difficulté à pardonner ou la tentative offerte par la vengeance.

Quatre films remarquables où l'indignation, le suspense, la violence et l'humanisme cohabitent.

Jugez plutôt

Jeudi 19 janvier 2017

DALTON TRUMBO de Jay Roach

Hollywood, la guerre froide bat son plein.

Alors qu'il est au sommet de son art, le scénariste Dalton Trumbo est accusé d'être communiste. Avec d'autres artistes, il devient très vite infréquentable, puis est emprisonné et placé sur une liste noire : il lui est désormais impossible de travailler.

Jeudi 16 mars 2017

LES SUFFRAGETTES de Sarah Gavron

Angleterre, 1912. Maud, une jeune femme issue d'un milieu modeste, se retrouve engagée dans le mouvement féministe des Suffragettes. Se rendant compte que les manifestations pacifiques ne mènent à rien, elle commence à se radicaliser, quitte à perdre son foyer, ses enfants ou même sa vie, dans son combat pour l'obtention du droit de vote des femmes.

Jeudi 4 mai 2017

99 HOMES de Ramin Bahrani

Denis Nash, jeune père de famille dont les responsabilités l'obligent à s'occuper de sa mère et de son fils unique, se voit expulsé de sa maison après avoir été dupé par un agent immobilier avide. Il va alors devoir s'allier à ce dernier pour gagner de l'argent et espérer récupérer sa maison.

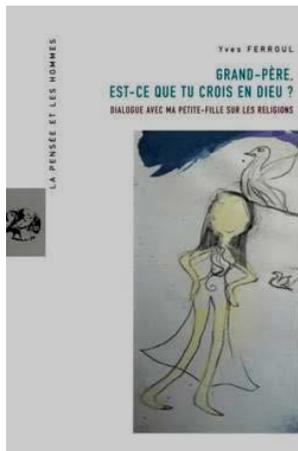
Jeudi 15 juin 2017

UNE HISTOIRE DE FOU de Robert Guédiguian

Berlin 1921, Talaat Pacha, principal responsable du génocide Arménien, est exécuté dans la rue par Soghomon Thelirian dont la famille a été entièrement exterminée.

Soixante ans plus tard, Aram, jeune marseillais d'origine arménienne, fait sauter à Paris la voiture de l'ambassadeur de Turquie. Un jeune cycliste qui passait là par hasard, Gilles Tessier, est gravement blessé.

Nouvelle revue de "La pensée et les hommes"
Grand-père,
Est-ce que tu crois en Dieu?
Dialogue avec ma petite-fille sur les religions
Yves FERROUL



Une petite-fille passionnée de mythologie interroge son grand-père sur la naissance des religions, sur le rôle des belles histoires qu'elles racontent, sur leurs variations dans les différentes sociétés. Tous les deux discutent aussi des histoires d'aujourd'hui et de la place qu'elles tiennent dans la vie de beaucoup de gens. Ils sont amenés à se demander à quoi il faut vraiment croire quand on croit en Dieu, ce que cette croyance permet de comprendre du monde, ce que la relation à Dieu par la prière peut apporter à la vie. Ce faisant, ils se posent des questions sur la façon de raisonner correctement, et sur ce que c'est que réfléchir, avec la nécessité de bien préciser le sens

des mots que l'on emploie, comme les points de vue où l'on se place.

Finalement, ils ne peuvent éviter d'aborder la difficulté de faire vivre ensemble des personnes qui ont des repères très différents les uns des autres pour guider leur vie. Ils en concluent à la nécessité d'écrire une nouvelle histoire commune afin de permettre à tous de s'y reconnaître et de s'épanouir, d'avoir la fierté et la joie de partager les mêmes valeurs en vivant solidaires dans le même pays.

Pour commander la revue, rien de plus simple...

Il vous suffit d'effectuer un virement de 15 € additionné des frais de port (3,85 € pour la Belgique, 10,70 € pour l'Europe) sur le compte bancaire de "La Pensée et les Hommes" BE46 0000 0476 6336, en indiquant en communication «Revue n° 103».

Dès réception, de votre virement, nous nous ferons un plaisir de vous faire parvenir la revue, ainsi commandée, par voie postale à l'adresse indiquée sur l'extrait bancaire.

Lundis 5 et 19 décembre : atelier d'aquarelle



Les participants à cet atelier continuent à peindre avec plaisir et qualité. Chacun reçoit les conseils lui permettant de se réaliser à travers la peinture. Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation reste fixée à 6 € par séance, papier et café compris et parfois la petite friandise inattendue.



Si notre atelier vous intéresse, vous pouvez assister à l'une des séances de l'atelier, même si, actuellement il ne nous est pas possible d'augmenter le nombre de participants.

Anne-Marie André

Jeudis 8 et 22 décembre : atelier d'art floral



Les fêtes de fin d'années sont proches et la décoration des tables de fêtes ou d'un lieu particulier de la maison fait partie des plaisirs du foyer.

A nouveau, l'imagination et la créativité seront présentes chez nos participantes.

Ces activités se déroulent de 10 à 12 heures ou de 13 à 15 heures selon le groupe.

N'oubliez pas de signaler votre absence deux jours avant chaque séance au 064/ 44 23 26 ni d'y apporter votre petit matériel.

N'hésitez pas à assister à l'un des ateliers : vous aurez peut-être l'envie de nous rejoindre.

Marie-Christine

Billet d'ambiance de la conférence "Les religions sont-elles misogynes?" de Guy Donnay



Le Mercredi 26 octobre, nous avons organisé une conférence-débat sur le thème "Les religions sont-elles misogynes ?" avec Guy Donnay, Directeur retraité du Musée Royal de Mariemont, Professeur émérite de l'ULB, philologue et historien des religions. C'est devant un public très attentif que notre conférencier nous a emmenés sur la route de la place des femmes dans de nombreuses religions. Qu'elle soit déesse ou prêtresse, on retiendra que son statut dépendra toujours des lois des hommes. Déesse de la maternité ou de l'amour et de la guerre (n'est-ce pas toujours lié?) ou prêtresse vierge ou interdite de reproduction, sa liberté de

vie est toujours soumise aux hommes. Les conclusions de la conférence nous ont menés sur les chemins de la peur des hommes de la créativité de la femme. On pourrait en faire une autre conférence.

Dominique Patte



La deuxième heure de philosophie et de citoyenneté fait un flop

Les chiffres ne sont pas encore définitifs, mais presque : sur base de 93 % des établissements scolaires concernés, seuls 6,55 % des parents d'élèves francophones ont demandé à voir leurs enfants recevoir deux heures d'éducation à la philosophie et citoyenneté (EPC), au lieu d'une heure d'EPC et d'une heure de religion ou de morale.

Quelles sont les raisons de cet échec ? *

Rappelons tout d'abord les conditions de l'introduction du cours d'éducation à la philosophie et citoyenneté (EPC). Cette année, ce cours est introduit pour la première fois dans les écoles primaires du réseau dit officiel de la Fédération Wallonie-Bruxelles (écoles organisées par la Communauté française, par les communes ou les provinces) et dans les quelques établissements du réseau libre non-confessionnel. Il est obligatoire pour tous les élèves, à raison d'une heure par semaine. Parallèlement, les cours de religion et de morale proposés voient leur volume horaire réduit à une heure par semaine. Les parents ont, comme par le passé, le choix entre une heure de religion (catholique, protestante, israélite, islamique ou orthodoxe), une heure de morale non-confessionnelle ou une seconde heure d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté : c'est l'option "double EPC". Cette option « double EPC » répond à la nécessité de dispenser les enfants dont les parents en expriment le souhait de tout cours de religion ou de morale, en application d'un arrêt de la Cour constitutionnelle rendu le 15 mars 2015. Pour en rencontrer le prescrit sans tarder, les enfants avaient pu, dès la rentrée de septembre 2015, être dispensés de ces cours ; ils avaient bénéficié d'un encadrement pédagogique alternatif (EPA), hâtivement mis sur pied et rapidement surnommé « cours de rien ».

En 2016, l'EPA a fait place à l'EPC

Nul doute cependant que ce remplacement du premier par le second a nui à l'image de ce dernier. On rencontre en effet encore l'utilisation de l'appellation

"cours de rien" pour désigner le cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté, un cours qui fait cependant l'objet d'un programme en bonne et due forme et assure enfin à la Belgique francophone un enseignement de la philosophie qui lui faisait défaut jusqu'ici, au contraire de nombre de pays européens. Relevons toutefois que le nombre d'élèves inscrits à l'option « double EPC » est plus de deux fois plus élevé que celui des élèves inscrits en EPA l'an dernier : au niveau primaire, le pourcentage de parents qui avaient refusé tout cours de religion et de morale n'avait pas dépassé 2,5 % en 2015- 2016. Et cela, bien que la présentation de l'option « double EPC » ressemble à celle de la possibilité de dispense introduite en 2015. En effet, le formulaire distribué en septembre aux parents présentait toujours en premier lieu toutes les possibilités de cours de religion et de morale non confessionnelle, mentionnant ensuite la possibilité d'opter pour une dispense et une heure supplémentaire d'EPC. Il est probable que si le formulaire avait été rédigé pour proposer d'emblée deux heures d'EPC, mentionnant ensuite la possibilité de demander une heure de religion ou de morale en lieu et place de la moitié de l'EPC, le résultat eût été différent.

Le pourcentage d'élèves inscrits en « double EPC » semble toutefois présenter de fortes disparités selon les différents pouvoirs organisateurs

Il serait globalement plus élevé en Région de Bruxelles-Capitale qu'en Wallonie, et plus élevé en zone urbaine qu'en milieu rural. Dans certaines communes bruxelloises, le pourcentage d'élèves ayant opté pour le "double EPC" dépasserait largement les 50 %, alors que dans d'autres il ne dépasserait pas 1 ou 2 %. Bien que l'on puisse être tenté d'expliquer ces disparités par la sociologie différente des populations qui fréquentent ces écoles – il semble en effet que ce soit surtout le cours de morale qui ait été délaissé au profit de l'EPC

et que les cours des religions dites minoritaires, au premier rang desquelles le cours de religion islamique, résistent mieux – il est très probable que ces disparités relèvent plutôt de l'action proactive ou non du pouvoir organisateur en faveur du cours d'EPC. C'est ainsi qu'à la commune d'Uccle, qui semble remporter la palme du pourcentage d'inscrits en « double EPC » haut la main, l'échevinat de l'Instruction publique mène de longue date une action en faveur de la philosophie à l'école ; les directions d'établissements auront pu rassurer les parents qui s'inquiétaient éventuellement du contenu du cours d'EPC et de la formation des enseignants amenés à le donner. Car là se situe probablement l'écueil principal – à côté des complications liées à l'organisation de l'horaire – que rencontre l'introduction du nouveau cours.

Les mesures afin de minimiser les pertes d'emploi

Il a été décidé que les professeurs de religion titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (niveau BA ou équivalent) pourraient enseigner l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté, moyennant le suivi d'une formation à la neutralité de 20 h ; cette phase de transition devrait durer jusqu'en 2020, date à laquelle il est prévu que tous les professeurs soient titulaires d'un titre pédagogique et aient suivi la formation didactique spécifique au cours de philosophie et de citoyenneté qui sera mise en place. Aujourd'hui, il est donc possible à un professeur ne disposant d'aucune formation en rapport avec la philosophie ou la citoyenneté, ni de titre pédagogique, d'enseigner le cours d'EPC, et cette perspective a pu faire reculer de nombreux parents. Par ailleurs, il n'a pas non plus été imposé aux enseignants d'opérer un choix net entre conserver leur position de témoin engagé en faveur d'une conviction et opter pour un enseignement neutre de la philosophie et de la citoyenneté ; il leur a juste été demandé de ne pas enseigner les deux cours dans le même établissement. Et encore cette restriction pourrait-elle, semble-t-il, être levée dans certains cas pour rencontrer des difficultés majeures d'organisation... La possibilité ainsi offerte aux professeurs de religion d'enseigner le cours d'EPC a suscité l'indignation des professeurs de morale, qui s'estiment mieux formés pour donner ce cours — ils jouissent le plus souvent d'une diplomation en philosophie — et auraient souhaité en être titulaires prioritairement. Réunis en un Collectif, les professeurs de morale ont annoncé leur décision d'introduire un recours contre le décret qui fixe les conditions pour dispenser le cours d'EPC. Bon nombre d'entre eux déplorent également la dévaluation du cours de morale, ramené à un cours engagé, dénué de neutralité, par l'arrêt de la Cour constitutionnelle de 2015. On peut donc penser qu'à l'instar des professeurs de religion, les professeurs de morale auront plutôt plaidé auprès des parents de leurs élèves pour le maintien de l'inscription de leurs enfants aux cours existants. De leur côté, c'est tout naturellement que les professeurs de religion se sont aussi mobilisés pour défendre leurs cours ; également réunis dans un Collectif des enseignants de religion dans l'enseignement officiel (CEREO), ils se donnent pour objectifs tant la défense des cours de religions dans l'enseignement officiel que le maintien du droit pour ces enseignants de pouvoir enseigner le cours d'EPC. Les organes représentatifs des différents cultes qui ont à cœur de conserver ce contact privilégié avec les enfants, leurs fidèles de demain, se sont également mobilisés. Estimant que les cours de religion permettent non seulement d'approfondir les racines de sa culture religieuse, mais constituent aussi des leviers puissants pour construire le « vivre ensemble », les chefs de culte ont donc appelé les

parents à continuer à choisir les cours de religion réduits à une heure par semaine. Le maintien des anciens cours dits philosophiques à raison d'une heure semaine a permis d'organiser le cours d'EPC sans attendre une révision hypothétique de la Constitution, dont l'article 24 impose l'organisation des cours de religion et de morale. Mais le choix offert pour la seconde heure d'enseignement entre religion/morale d'une part, et philosophie/citoyenneté d'autre part, a pour conséquence de mettre les unes en concurrence avec les autres.

La situation particulière de l'enseignement libre confessionnel

Cette opposition atteint son paroxysme dans la situation de l'enseignement libre confessionnel, qui conserve ses deux heures d'enseignement de la religion ; le cours d'EPC n'y est pas prévu, l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté se faisant de façon transversale à travers les autres cours... Religion ou philosophie... voire même religion ou citoyenneté... Cette opposition n'est pas neuve. Dans une Belgique restée prisonnière de la logique du Pacte scolaire et encore fortement marquée par la pilarisation, c'est de longue date que les partisans de l'abolition de l'enseignement de la — ou des — religions à l'école en ont réclamé le remplacement par celui de la philosophie. La demi-mesure d'aujourd'hui rencontre partiellement leurs vœux ; le peu de faveur rencontré par l'option « double EPC » semble toutefois reculer l'échéance d'une réforme plus approfondie abolissant purement et simplement les cours de religion et de morale au profit d'un cours commun, et ce quelles que puissent être les explications de cette situation.

Caroline Sägerser (ULB)

** Les sous-titres sont de la rédaction*

A méditer

Un vieil indien explique à son petit-fils que chacun de nous a en lui deux loups qui se livrent bataille.

Le premier loup représente la sérénité, l'amour et la gentillesse.

Le second loup représente la peur, l'avidité et la haine.

“Lequel des deux gagne ?” demande l'enfant.

“Celui que l'on nourrit” répond le grand-père.

Proverbe Amérindien

Menu

Apéritif et mise en bouches (offert)



Pâté Maison et sa garniture



Filet de biche

Poire aux aïrelles - croquettes



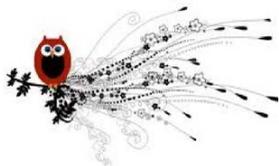
Trios de fromage



Dessert de fêtes



Café



Participation: 27 € (moins de 12 ans : 13 €)
Et toujours nos vins et boissons à prix modérés.

Date ULTIME de réservations : mercredi 7 décembre inclus
moyennant confirmation **obligatoire** par virement
au compte n° BE76 0682 1971 1895
de l'ASBL Maison de la Laïcité - Morlanwelz
Mentionner " nom et nombre de personnes"

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise
Couverture : Bertrand Aquila (Fédération des Maisons de la Laïcité)